

JOURNAL

D E

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU LUNDI, 25 DÉCEMBRE 1797.

De Semlin, le 7 Décembre.

Nous venons d'apprendre que les Turcs rebelles de Widin sont en marche sur Belgrade, dans la résolution de s'emparer, à quelque prix que ce soit, de cette place, qui n'a qu'une foible garnison. Ils étoient déjà hier près de Borecz (à 10 lieues de Belgrade) et l'on s'attend qu'ils seront aujourd'hui en présence de la forteresse.

De Milan, le 16 Décembre.

Le Directoire a annoncé aux deux conseils, que le général Dombrowski a pris possession du fort St. Leon, ainsi que d'autres portions de territoire de l'Etat de l'Eglise, afin de faire rentrer la république Cisalpine dans les anciens droits qui lui furent enlevés par les donations faites par le Roi Pepin au Pape Etienne III. dans la Romagne et la marche d'Ancone. (Voyez nos Numéros 356 et 357).

Cette démarche éclatante de notre gouvernement, fondée sur d'anciens droits, annonce des vues ambitieuses qui doivent allarmer les états voisins. Il paroît que la cour de Rome s'y attendoit d'autant moins, qu'elle s'étoit empressée de nommer un ambassadeur pour résider près la République Cisalpine. Ce ministre vient d'arriver ici. D'après l'annonce susmentionnée, l'on doit s'attendre à voir toute la marche d'Ancone et le duché d'Urbin réunis à la République Cisalpine.

Des lettres de Naples du 27 Novembre, portent que le ministre Acton a reçu sa démission, et que le patricien Mastrilli a été nommé pour lui succéder.

Suite de Londres, du 12 Décembre.

Toutes les troupes angloises ont reçu ordre de se tenir prêtes à marcher. Dans le cas où les François tenteroient une descente en Angleter-

re, notre gouvernement se propose, dit-on, d'ordonner de ne faire aucun quartier à l'ennemi et de couler bas ses bâtimens de transport. Les nouvelles chaloüpes canonnières que l'on construit porteront des pièces de 36.

M. Fox a présenté au Roi une supplique du comté de Down en Irlande, dans laquelle on représente le triste état du pays, et où l'on demande une réforme du parlement et le renvoi des ministres. Dans la dernière assemblée du club des Wighs, on but à la santé des amis de la liberté de l'Irlande. Plusieurs membres parlèrent avec la plus grande véhémence contre la conduite du gouvernement. M. Fox appella les nouvelles taxes une réquisition, et affirma que le système politique actuel étoit absolument anti-pacifique. M. Shéridan déclama contre les ministres, et le cri de Réforme retentit dans toute la salle. L'on dit que plusieurs districts se sont opposés aux nouvelles taxes.

Suite de Paris, du 17 Décembre.

Le citoyen Visconti, ministre plénipotentiaire de la République Cisalpine à Paris, conservera cette place importante, au lieu d'aller à Vienne. Le citoyen Serbelloni, qui devoit le remplacer, aura provisoirement le titre d'ambassadeur extraordinaire, pour les négociations de la paix.

Le général Lajolais, qui avoit été détenu quelque tems au Temple, après le 18 Fructidor, et remis ensuite en liberté, vient d'être arrêté de nouveau à Strasbourg.

Le général Lemoine sera envoyé à l'armée d'Angleterre, pour y être employé dans son grade. Il se rendra sans délai sur les côtes de l'Océan, et sera remplacé par le général de division Moulins, dans le commandement de la 17^{ème} division militaire.

La compagnie Dijon, par jugement rendu au tribunal de Seine et Marne, le 14 de ce mois, a gagné son procès contre l'agent du trésor public, sur tous les chefs de sa demande.

Le gouvernement ne s'est pas contenté de faire passer des fonds en Angleterre pour l'habillement de nos militaires et de nos marins qui y sont détenus prisonniers; il a de plus chargé son commissaire de pourvoir à leur subsistance et à leur traitement dans leurs maladies; en sorte qu'ils recevront leur soldé comme s'ils étoient présents à leurs drapeaux, et ne souffriront rien de la parcimonie avec laquelle les Anglois nourrissent leurs prisonniers de guerre.

On écrit de Norwège, qu'un vieillard marié douze fois, vient de mourir âgé de 163 ans, et a conservé jusqu'au dernier moment l'entier usage de ses facultés. Ces exemples de longue vie ne sont pas rares dans le Nord. Il est mort il y a peu de tems dans les isles Hebrides, au nord de l'Angleterre, un homme de 180 ans: toute l'isle qu'il habitoit étoit presque entièrement occupée par sa famille; il avoit près de cinq-cents, tant enfans que petits-enfans et arrière-petits-enfans.

Montesquieu (dit un de nos journalistes) a écrit qu'il y avoit en France des maisons où l'on enfermoit quelques fous, afin de persuader aux étrangers que ceux qu'on n'y enfermoit pas étoient sages. — Je crains bien qu'on ne m'accuse de parler de l'esprit public, afin de faire croire qu'il en existe un parmi nous..... Avez-vous vu, dans nos spectacles, aux bals, à la promenade, ces romains de Paris, qui savent si bien perfectionner les contrastes, et portent à-la-fois le froc de Lovelace et la coëffure de Brutus, unir les mœurs nouvelles aux préjuges anciens, et méconnoître également les vertus de leurs pères et les institutions de leurs contemporains; traverser cette révolution mémorable, si féconde en événemens et en leçons, sans rien apprendre et sans rien oublier; aiguïser des épigrammes et siffler des madrigaux, quand la tragédie court les rues; juger les campagnes de l'Archiduc Charles et de Buonaparte, sans savoir en quels lieux coulent le Danube et le Rhin; promener par-tout le ridicule de leur ignorance ou le scandale de leurs vices, et préférer hautement, au lit de l'honneur, celui de Mlle. L...., sans approcher jamais de l'un ni de l'autre?..... Voilà leurs principes, leur système, leur esprit public..... Madame Angot, devenue opulente, rassemble chez elle une nombreuse société: les Turcaret modernes y vont étaler le faste et la stupidité des anciens; des jeunes gens bien-nés, formés par d'utiles voyages, depuis le Château-d'Eau jusqu'à la rue Vivienne, y portent leur esprit naturel et leurs connoissances acquises: entendez-vous ces femmes qui discutent économiqnement le prix d'un diamant ou d'une voiture; qui parlent de leurs laquais, comme on parloit autrefois de ses ayeux, et même font quelquefois des épigrammes sur la révolution, pour effacer la date de leur fortune? A côté d'elles, un groupe d'agitateurs récapitule, en jurant, les profits ou les pertes de la journée, et prépare, avec la décadence des effets publics, la ruine de cent mille familles. Transportez tous ces personnages au muséum,

à l'institut, dans l'asile des lettres, dans le temple des arts; parlez-leur des héros de l'Italie et des vainqueurs du Rhin; offrez à leurs yeux l'image de la vertu, de la gloire, de la patrie: il n'est pas question d'argent, ils sont aveugles, muets et sourds; semblables à ce *Marmion*, dont parle *Milton*, qui, dans un palais, où le génie des arts avoit multiplié les prodiges, avoit toujours les yeux attachés sur le parois, parcequ'il étoit d'or. Combien de gens, parmi nous, n'ont pas d'autre sentiment, pas d'autre goût et pas d'autre esprit!..... Echappés à la cohue insolente qui bourdonne dans leurs salons, vous regagnez, vers minuit, votre domicile: au coin d'une rue solitaire, un spectre, couvert de haillons, vous implore d'une voix altérée, et recommande à votre charité le représentant de tous les rentiers de l'état. Vivre d'espérances et de souvenirs, voilà le sort de cette classe nombreuse; désirer la paix et le paiement des rentes, voilà son esprit public..... Habitans de nos provinces, manufacturiers, commerçans, hommes utiles de tous les états; et vous, qui dans le silence des champs, cultivez encore une terre fertile et des vertus héréditaires, que pensez-vous de l'esprit public de Paris?

— Le conseil des anciens a approuvé le 12 la résolution sur les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'an 6. Dans la séance du 14, un membre a annoncé que le représentant Legendre étoit mort la veille. Il a légué son cadavre aux gens de l'art, pour être utile aux hommes, même après sa mort. Legendre ne laisse, dit-on, qu'une somme de 10 mille livres.

Conseil des 500. — Séance du 12.

Chazal entretient le conseil des difficultés survenues au sujet du mariage projeté entre J. F. de With, et la fille de Michel Lepelletier, adoptée par la convention après la mort de son père assassiné par le royaliste Paris. Cette dernière n'a pas encore 16 ans, le cit. de With n'en a pas encore 19; tous deux sont riches, ils s'aiment. Les parens de With consentent au mariage. Ceux de la citoyenne Lepelletier refusent le leur; leur prétexte est la crainte de voir expatrier une jeune personne qu'ils chérissent et qu'ils ne reverroient peut-être plus, quand elle sera passée dans les bras d'un étranger. La citoyenne Lepelletier a convoqué une assemblée de famille, l'affaire a été portée pardevant les tribunaux; mais Bénézech, ministre de l'intérieur, défendit à la huitième municipalité de procéder à l'union des deux jeunes amans. Cette lettre, dit le rapporteur, est une véritable lettre de cachet. — L'opinant réfute ensuite les objections qu'on oppose à l'exécution du mariage projeté. La commission a pensé que la loi du 7 Septembre 1794, relative aux droits des mineurs, est claire; qu'elle doit être exécutée, et que ce fut un crime de l'avoir suspendue. Il présente un projet de résolution tendant en conséquence à lever les difficultés dont il s'agit.

Le conseil ordonne l'impression du projet, et remet la discussion au lendemain.

Le projet sur les institutions républicaines, est combattu de nouveau dans plusieurs de ses dispositions par différens membres. La discussion est encore ajournée.

Sur la demande des inspecteurs de la salle, le conseil se forme en comité général.

Séance du 13. — Les républicains du faubourg Antoine se plaignent des exactions qu'exerce sur la classe indigente du peuple, les adjudans de la garde nationale sédentaire de Paris, actuellement en fonctions, en exigeant pour les remplacements, plus qu'ils ne doivent exiger, et plus qu'ils ne donnent aux remplacans. Ils demandent que la conduite de ces adjudans, nommés avant le 18 Fructidor par le commandant de la place de Paris, Chanez, soit examinée; et qu'il soit présenté un nouveau mode de remplacement. — Renvoi au Directoire.

Les habitans de Versailles demandent que l'exécution de la loi relative au milliard accordé aux défenseurs de la patrie, succède rapidement au rapport qui doit être fait au conseil à ce sujet. Que, par cette loi, disent-ils, les sangsues publiques voient diminuer les sources de leur scandaleuse et immorale existence; que cette loi les atteigne particulièrement; ils l'ont bien mérité! Que la promesse nationale ne soit plus une ironie amère et une arme perfide dans les mains des ennemis du peuple. — Renvoi à la commission existante.

Le reste de cette séance a été occupé par une nouvelle discussion sur le projet relatif aux institutions républicaines. Echassieriaux a parlé contre ce projet; il a surtout désapprouvé le livre de famille qui deviendrait, selon lui, les archives de l'aristocratie. L'ajournement a encore été prononcé.

Séance du 14. — Saint-Horrent observe qu'au moment où l'on ouvre la séance, il est rare que le conseil soit en nombre suffisant pour délibérer. Il demande que pour parer à cet inconvénient, le président indique la veille l'heure de la séance du lendemain et les objets qui doivent y être traités. — Cette motion n'a pas de suite.

Après s'être occupé de différens objets d'administration intérieure peu importans, le conseil reprend la discussion du projet de Villers, relatif à l'impôt sur le tabac. — Riou le combat comme vicieux sous tous les rapports. Il rétablit l'ancien régime fiscal de la ferme; il détruit toutes les notions de la saine politique; il est contraire aux principes constitutionnels. Riou ajoute qu'il a un projet plus facile et qui concilierait la liberté de l'industrie avec les besoins d'Etat.

Ehrmann: Il nous faut de l'argent. (On rit.) Donc il faut des impôts; c'est la seule manière de nous en procurer. Sur ce point nous sommes tous d'accord. (On rit.) Tout le monde convient que l'on ne peut imposer les terres plus qu'elles ne le sont. Elles ne le sont déjà que trop. Il faut donc recourir à des impositions indirectes; mais s'ensuit-il delà qu'il faille adopter un projet qui entraînerait la ruine de plus de douze mille familles qui, dans le département du Bas-Rhin, ne vivent que de la culture du tabac. Je demande la question préalable.

La discussion est encore ajournée. (Le projet a été rejeté dans la séance du 15).

De la Haye, le 14 Décembre.

Dans une des dernières séances de notre assemblée nationale, le président a parlé d'une conspiration qui se tramait contre une partie des membres du gouvernement et du corps législatif. Ce complot, dont on s'entretenoit secrètement depuis huit jours, avoit pour but d'introduire un ordre de choses semblable à celui que la révolution du 4 Septembre, a introduit à Paris. Le discours du président vient d'être imprimé et publié. Quelques-unes de nos gazettes prennent hautement le parti de la démocratie contre ceux que l'on accuse d'aristocratie.

De Bruxelles, le 17 Decembre.

Le 16, la nouvelle de l'échange des ratifications du traité de paix de Campo-Formido a été annoncée ici au bruit du canon et au son de toutes les cloches. Le soir, toute la ville fut illuminée.

La suppression des maisons religieuses d'éducation, qui avoit été ajournée jusqu'à présent, va avoir lieu incessamment. L'on travaille aussi à l'organisation des écoles primaires.

Il paroît constant que les biens de tous les émigrés attachés par quelque emploi à la maison d'Autriche leur seront incessamment rendus. L'on compte plusieurs généraux distingués, nés dans la Belgique et qui y possèdent de grands biens; entre autres le prince de Ligne, les généraux Clairfait, Latour, Beaulieu, Gontreuil, Vogelsang, Mirrai, Chateler etc. outre un grand nombre d'officiers de tous grades, tant civils que militaires.

L'on apprend que plusieurs vaisseaux de guerre anglois, de différentes grandeurs, ont paru tout-à-coup devant Middelbourg; l'alarme a été vive dans cette ville. L'ennemi, après avoir capturé un bâtiment marchand, et reconnu l'entrée de la rade, s'est retiré vers l'embouchure de l'Escaut, où l'on croit qu'il a établi sa croisière.

De Berlin, le 16 Décembre.

S. A. S. le Duc de Brunswic et le Landgrave de Hesse-Cassel, ainsi que le Prince Henri sont partis d'ici pour retourner dans leurs résidences. Il paroît que le séjour de ces princes à Berlin a été relatif à l'état politique actuel des affaires de l'Europe, et surtout au congrès de Rastadt.

Notre monarque continue de se livrer aux affaires avec une ardeur infatigable. S. M. a déclaré que la prestation d'hommage seroit encore différée, parceque la saison humide ou froide pourroit nuire à la santé de bien des personnes qui devoient se trouver plusieurs heures en plein air ou dans une salle froide. Ce trait seul peut servir à peindre l'ame de Frédéric-Guillaume III.

De Strasbourg, le 21 Décembre.

Il vient d'arriver ici un courrier de Buonaparte, avec la nouvelle que ce général arrivera demain matin dans cette ville. On se dispose à lui faire la plus brillante réception.

Les lettres de Bâle annoncent qu'il y a eu dans la soirée du 18 une assemblée extraordinaire du conseil. On ignore ce qui y a donné lieu. Il est arrivé à Bâle deux députés du canton de Berne, qui se rendent à Paris. Deux autres députés sont en route pour Rastadt. La diète helvétique se tiendra cette année à Arau; elle doit être ouverte le lendemain de Noël. Suivant les apparences, il s'y traitera des objets fort importans.

D'Augsbourg, le 18 Décembre.

Le passage de troupes impériales par cette ville est continué. Ces jours derniers, nous vîmes arriver les chevaux-légers de Kinski, les régimens de Starraj et de Vins, un bataillon de Croates, et quantité d'artillerie et de bagages. Mrs. les généraux de Sebottendorff, Riese, Schellenberg, Gruber, Mosel, sont aussi arrivés successivement. Il passe aussi beaucoup de troupes autrichiennes par Donaverth et Landsberg. La forteresse d'Ingolstadt est déjà évacuée; celle d'Ulm le sera incessamment; des troupes du cercle de Franconie y remplaceront la garnison autrichienne.

De Stuttgart, le 21 Décembre.

La plus grande partie des troupes impériales qui se trouvoient dans le Brisgau ont déjà quitté cette province. Mr. le général prince de Furstenberg qui les commandoit, est parti le 13 de Fribourg pour Egra.

Suivant les lettres de Canstadt, le bruit court que l'armée autrichienne prendra une autre direction dans sa retraite, et que le quartier-général, au lieu de s'établir à Salzbourg, sera transféré à Prague. Cependant l'ordre de marche des troupes qui défilent par Canstadt, est toujours le même; elles continuent de se por-

ter sur Ulm. M. le comte de la Tour a dû arriver hier dans cette dernière ville avec son quartier-général, et M. le Baron de Staader à Göppingen.

De Carlsruhe, le 21 Décembre.

Il est arrivé avant-hier à Durlach quatre envoyés de la cour de Rome; ils ont continué aussitôt leur route sur Rastadt.

Le promémoire dans lequel le ministre d'Autriche a annoncé à la députation de l'Empire la retraite des troupes impériales, est daté du 7 de ce mois. Il y est dit, que quoique S. M. Imp. ne puisse plus employer toutes ses forces pour la protection de l'Empire, cependant elle continuera (si l'Empire le juge nécessaire et convenable) de remplir ses obligations comme co-état, en laissant son contingent avec la réserve des privilèges de sa maison.

L'on attend avec impatience le succès des démarches que la députation a faites, relativement au danger que court Mayence et l'Empire. L'on répand que les ministres Treillard et Bonniers ont répondu à la réclamation qui leur a été faite par le baron d'Albini, que la conduite du gouvernement françois étoit fondée sur une convention faite entre Mr. le comte de Cobenzel et le général Buonaparte, en conformité du traité de Campo-Formido. L'on ajoute que, sur l'avis de la légation Saxone, la députation de l'Empire a arrêté de prier les ministres plénipotentiaires de S. M. l'Empereur de donner communication de la dite convention, ou au moins des éclaircissemens à ce sujet. Nous ignorons jusqu'à quel point cette nouvelle est fondée.

De Cologne, le 21 Décembre.

La proclamation par laquelle le citoyen Rudler annonce sa mission aux habitans de la rive gauche, a été lue et publiée ici avec beaucoup d'appareil sur toutes les places publiques. L'on avoit arboré le pavillon tricolor au dessus de l'hôtel de ville, et sur les deux tours qui se trouvent aux extrémités du croissant que forme Cologne. Le cortège étoit formé par les généraux Harville, Olivier, commandant les pays conquis, Goulus et Jacobé Trigny avec leur Etat-major; le citoyen Rethel, commissaire françois, ayant à ses côtés deux membres et le secrétaire du magistrat; deux détachemens du 4ème régiment d'hussards et plusieurs compagnies de grenadiers, qui ouvrirent et fermèrent la marche. De nombreuses salves d'artillerie, et le son des cloches ont encore augmenté l'éclat de cette cérémonie, à laquelle peu d'habitans ont pris part.

L'on parle beaucoup depuis quelques jours de la suppression des couvens. Il est aussi question d'une contribution dans laquelle le clergé entrera pour 180 mille livres.

Le bruit court que les généraux françois qui se trouvent ici, partiront dans peu pour se porter vers le Hanovre avec un corps nombreux de troupes.